

Perspectives

Décembre 2015 - n°17

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN

À LA UNE



Wimooov :
mobilité pour tous

REPORTAGES



Hôtel d'entreprises

L'ENQUÊTE

L'enjeu transfrontalier

www.paysnaborien.com



Edito

Ne pas courber l'échine



Au lendemain des attentats du 13 novembre dernier, nous nous sommes tous mobilisés. Contre la barbarie la lâcheté, l'ignominie. Nous avons tous été indignés, abasourdis

par ce qui s'est passé. C'est pour cette raison qu'il est de notre devoir d'apporter une réponse ferme à tous ceux qui veulent terroriser la France. Nous ne devons surtout pas courber l'échine. La mobilisation, la résistance, auront raison de cette barbarie. Cette année 2015 a donc été difficile et ce, à tous points de vue. Notre communauté de communes a dû faire face, comme d'autres, à la baisse de dotations de l'État. En 2016, un nouveau défi nous attend déjà : celui de la fusion portée par la Loi NOTRe. Cette loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et qui consacre la montée en puissance de nos intercommunalités, amplifie également le processus d'intégration des communes pour faire changer les intercommunalités. Le préfet a fait la proposition de nous rapprocher de la communauté de communes du Centre Mosellan. Notre association permettrait d'atteindre pratiquement le seuil de 55 000 habitants et le statut de communauté d'agglomération. Dans les mois à venir, nous ne manquerons pas de vous communiquer des éléments d'informations sur ce que sera cette nouvelle entité. En attendant, je vous adresse à toutes et tous ainsi qu'à vos familles, mes vœux de mieux-être, de courage et de santé pour 2016.

André Wojciechowski,
Président de la communauté
de communes du Pays Naborien

Sommaire

À la une



3

L'enquête

12-13



Reportages

4-10

La vie de nos communes

14-15



Altviller

Le grand angle

11



L'Hôpital

N°17 - Décembre 2015. Perspectives, le magazine du Pays Naborien. Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. Rédacteur en chef : M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. Ont collaboré à ce numéro : M. Dominique Steichen, M. Jean-Pierre Bies, M. Aloyse Laurent, Mme Nathalie Salas, Mme Giovanna Boyon, M. Jean-Pierre Montalbano. Conception éditoriale et graphique : Evicom - 03 87 00 69 29 - contact@agence-evicom.fr - Rédaction : Vivian Peiffer / Guillaume Quignon - Impression : Interprint, photo de couverture : Fotolia/jon11 - Photos : Éric Zell / Evicom - CCPN - Fotolia. Dépôt légal : à parution.



IMPRIM'VERT®

WIMOOV

Liberté, égalité, mobilité !

ASSOCIATION NATIONALE CRÉÉE EN 1998 À L'INITIATIVE D'ÉTUDIANTS DE NANTERRE, WIMOOV ACCOMPAGNE TOUS LES PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITÉ – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, EN INSERTION PROFESSIONNELLE, SENIORS – VERS UNE MEILLEURE MOBILITÉ. UNE ASSOCIATION QUI S'EST CONSIDÉRABLEMENT DÉVELOPPÉE EN MOSELLE EST GRÂCE NOTAMMENT AU CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET PLUS PARTICULIÈREMENT DE SON PRÉSIDENT ANDRÉ WOJCIECHOWSKI.

Flashback. En 1998, une grève des transports en commun paralyse la ville de Nanterre et empêche ainsi bon nombre d'étudiants de pouvoir aller à l'université. Pour pallier ce désagrément, trois étudiants décident de faire face à cette grève en proposant un service de covoiturage et lance « Voiture & Co ». Le principe de Wimoov était né. Dix-sept ans plus tard, Wimoov, l'association du groupe SOS* s'installe en Moselle Est, grâce à l'initiative d'André Wojciechowski, le président de la communauté de communes du Pays Naborien. Une collectivité qui subventionne l'association à hauteur de 45 000 €, également aidée par de nombreux autres partenaires**. « Notre objectif : accompagner des personnes en situation de fragilité vers l'insertion professionnelle et privilégier le lien social. En identifiant notamment les freins à leur mobilité. » souligne Jérémy Fink, responsable de la plate-forme du Pays Naborien.

140 dossiers en cours

Les services de la plate-forme Wimoov, installée rue du Général de Gaulle à Saint-Avold, sont multiples. Ils vont de la mise à disposition de véhicules (deux-roues ou



voiture) en passant par des formations mobilité, un soutien à l'obtention du code de la route ou de l'accompagnement vers un microcrédit social, au transport collectif et jusqu'à l'orientation vers des garages solidaires (garages partenaires qui octroient des conditions préférentielles aux utilisateurs Wimoov). « Dans la même veine, nous avons également un partenariat avec un contrôle technique solidaire qui permet à nos bénéficiaires d'avoir des remises substantielles sur le passage de leur véhicule », poursuit Jérémy Fink. Sur le territoire du Pays Naborien, pas moins de 140 dossiers sont actuellement en cours de traitement. C'est dire le succès de l'initiative. L'équipe compte actuellement 5 personnes.

*Groupe SOS, une entreprise sociale qui met l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Elle développe des solutions dans ses cinq cœurs de métier : jeunesse, emploi, solidarités, santé, seniors.

**État, Directe Lorraine, Préfecture de la Moselle, Pôle emploi, Acsé, Région Lorraine, Total, Fondation Batigère, Fondation Peugeot-Citroën, Renault Mobiliz, Ecuireuil & Solidarité, Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne.

LE POINT DE VUE DE...

Yildiz Ayse

Utilisatrice Wimoov – 31 ans

« Une amie m'avait parlé de Wimoov. Après avoir pris rendez-vous avec une conseillère via Pôle Emploi, et effectué toutes les démarches administratives nécessaires, Wimoov m'a offert la possibilité de reprendre des heures de conduite. Actuellement en emploi aidé dans une entreprise de Saint-Avold, le permis est devenu une nécessité. Grâce à Wimoov, j'ai pu obtenir un microcrédit social me permettant de le financer. C'est une belle initiative. »

Synergies de développement

Les outils destinés aux porteurs de projet et dirigeants d'entreprises sont pleinement opérationnels. État des lieux.

Nous en avons fait déjà l'écho à plusieurs reprises au sein du magazine *Perspectives*. L'hôtel d'entreprises et le bâtiment relais sont en ordre de marche. Depuis février 2015, l'hôtel d'entreprises, dispositif qui rappelons-le, s'adresse aux créateurs et aux sociétés en développement, accueille en son sein une plate-forme de technologie innovante au service des industriels de la plasturgie-chimie (Plastinnov), un bureau d'études innovant spécialisé en mécanique et mécatronique (Novall), le Pôle de Plasturgie ainsi que C-Pia, projet unique de caractérisation et d'amélioration du comportement des matières plastiques (lire notre encadré). Tant et si bien que sur les huit cellules proposées par l'hôtel d'entreprises, 8 sont occupées par ces entreprises. Des entreprises qui travaillent en synergie avec l'atelier relais. Par exemple, Novall



collabore avec Compose Tech Industrie qui développe des savoir-faire industriels sur des marchés spécifiques des matériaux composites. Par ailleurs, dans la continuité de l'atelier relais, les travaux de l'extension qui avaient été décidés par la communauté de communes du pays Naborien, touchent à leur fin. Un bâtiment de 500 m² qui a mobilisé une enveloppe de 500 000 € de la CCPN et dédié à l'Institut de Recherche Technologique en Matériaux Métallurgie Procédés (IRTM 2P). Dès le mois de janvier, une presse destinée à la production à grande cadence de pièces automobiles en matériaux composites, y sera installée. Montant de l'opération : 2,7 M€.

ZOOM SUR...

Le projet C-Pia

Portée par Plastinnov, la plateforme technique C-Pia permet de concevoir à façon des polymères résistants au feu pour des applications industrielles. En d'autres termes, il vise à créer toute la chaîne de valeurs de l'ignifugation des matériaux plastiques. L'objectif étant de former sur le Pays Naborien, un plateau technique unique en France qui rassemble l'ensemble des techniques de caractérisation de la résistance au feu et de formulation, à savoir la fabrication de produits à façon par mélange des plastiques avec les produits retardateurs de flamme. À noter également que C-Pia s'est contractualisé avec

le laboratoire d'analyses du Pôle de Plasturgie pour former un Centre d'Études et d'Analyse des Composites (CEAC), l'objectif étant de répondre plus efficacement à des appels d'offres internationaux des industries de l'aéronautique et de l'automobile afin de faire du CEAC, le centre français de référence dans le domaine. Enfin, dans le cadre des synergies de développement entre l'hôtel d'entreprises et le bâtiment relais, C-Pia travaille désormais avec Compose Tech Industrie sur la formulation et la caractérisation de peintures résistantes au feu.

HAUT DÉBIT

Le raccordement du quartier gare est acté

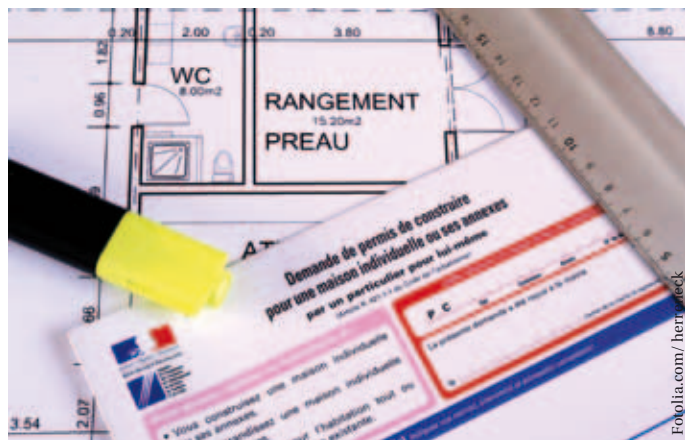
En mars 2014, la communauté de communes du Pays Naborien signait une convention avec l'opérateur Orange pour s'équiper en haut débit. Presque deux ans plus tard, le territoire est quasi couvert à l'exception du quartier gare à mi-chemin entre Valmont et Lachambre. Un lieu qui posait problème en raison d'une armoire de sous-répartition qui n'était pas éligible alors aux conditions édictées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). « *Aujourd'hui, elle l'est devenue car la 2^e tranche du lotissement de Lachambre-Gare a ramené des lignes supplémentaires* », précise Dominique Steichen, vice-président en charge du dossier à la communauté de communes. Aujourd'hui, les habitants de la zone concernée bénéficient de ce fameux débit



de 8 Mo synonyme d'offre Triple Play (Internet, TV, téléphone). Des habitants qui peuvent désormais se rapprocher de leurs opérateurs afin d'avoir la liste des services dont ils ont accès.

INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Renforcer la proximité avec les usagers



Dans le cadre de l'accroissement de son champ de compétences, la communauté de communes est en charge, depuis le 1^{er} juillet 2015, de l'instruction des documents d'urbanisme. Un nouvel exemple concret de la mutualisation des moyens publics qui permet notamment d'opérer des économies d'échelle, d'améliorer la qualité de l'instruction et aussi de renforcer la proximité avec les usagers. Ainsi, un service dédié est désormais chargé de l'instruction des documents d'urbanisme – au nombre de 6 – qui concernent à la fois les

professionnels et les particuliers : déclaration préalable de travaux (abris de jardin par exemple), permis de construire pour maisons individuelles ou groupement de maisons, permis d'aménager (lotissement), certificat d'urbanisme (informations sur les parcelles, les réseaux, etc.) et permis de démolir. Sur le territoire du Pays Naborien, 7 communes font appel directement aux services communautaires, hormis Saint-Avold, Carling et Altviller, cette dernière devrait transférer la compétence dès l'année prochaine à la CCPN. Même si les démarches sont assurées en communauté de communes, le maire reste le seul signataire des permis et autres documents afférant à l'urbanisme.

En savoir + : service urbanisme de la CCPN – b.moy@paysnaborien.fr

LE CHIFFRE

350

C'est le nombre de documents d'urbanisme instruits annuellement par la communauté de communes

SALON DE L'AGRICULTURE

Carton plein

Plus de 100 exposants, 20 000 visiteurs et 46 000 € d'investissement de la communauté de communes du Pays Naborien. Le Salon de l'agriculture 2015, 2^e du nom, a fait le plein les 18, 19 et 20 septembre 2015. « À tel point qu'au cours du week-end, nous avons même dû fermer les portes par périodes de dix minutes ! », se souvient Florent Diana, chargé de mission à la communauté de communes. Le succès de cette 2^e édition peut s'expliquer de plusieurs façons. « Tout d'abord, le Salon est gratuit. Ensuite, nous avons su gérer la venue d'animaux malgré les contraintes sanitaires et pu compter sur un public familial attiré très certainement par les circuits courts très en vogue actuellement. » En effet, la manifestation a notamment permis de sensibiliser les enfants des écoles autour de l'alimenta-



tion et la provenance des produits. Un projet pédagogique s'est greffé sur le sujet et des affiches ont été produites par les élèves. Mais comme toute manifestation d'envergure, elle est appelée à évoluer. L'expérience accumulée sur deux années a permis au comité de pilotage d'élaborer quelques pistes de réflexion, afin d'optimiser les retombées commerciales et accroître la notoriété de l'événement. Affaire à suivre.

RETOUR SUR...

La soirée Managers 2015



Le 8 octobre dernier, au Creanto à Créhange, s'est déroulée la remise des trophées aux entreprises «méritantes» de Moselle-Est, organisée par l'Agence pour l'expansion de la Moselle-Est (Ageme). Cette année, la communauté de communes a décidé de mettre à l'honneur la société Coprodex installée depuis 1997, sur la zone Europort à Saint-Avold et spécialisée dans les menuiseries et la fermeture. l'entreprise s'est vue remettre le Trophée Manager 2015 par Gilbert Weber, vice-président en charge du développement économique sur le Pays Naborien.

Le parking de covoiturage

Pour inciter un plus grand nombre d'automobilistes à pratiquer le covoiturage, les collectivités créent de plus en plus d'aires de stationnement dédiées. Sur le territoire du Pays Naborien, c'est chose faite. Un parking gratuit et sécurisé d'une cinquantaine de places vient de voir le jour, juste en face du Novotel et à proximité immédiate des échangeurs autoroutiers. La CCPN qui y a investi 200 000 € HT, a également l'intention d'installer des bornes pour les voitures électriques sans oublier une promotion accrue sur les sites Internet spécialisés en la matière.



LA SAISON ESTIVALE DU COMPLEXE NAUTIQUE

31 000 entrées en 2015

Plus de 40 % d'augmentation. Avec 9 000 entrées supplémentaires du 19 juin au 12 septembre 2015, le complexe nautique du Pays Naborien a explosé les compteurs. « Il est vrai que la fréquentation a fait un sacré bond par rapport à la saison estivale 2014 qui avait été très décevante », se souvient Patrick Funfschilling, le directeur du complexe nautique du Pays Naborien. « Mais il faut aussi dire que nous avons été bien aidés par des conditions climatiques exceptionnelles et que nous avons la chance encore de disposer de l'une des seules piscines découvertes de la région. » Deux éléments forts certes mais la politique active en matière d'animation a également été pour beaucoup dans la réussite de cet été 2015. « Nous proposons des activités aux 11-14 ans dans le cadre du dispositif Macadam Jeunesse* (boxe, green soccer**, volley-ball, judo, escrime) tandis que nos maîtres-nageurs dispensaient du 1^{er} juillet au 14 août, des cours gratuits d'aquafitness les vendredi, samedi et dimanche de 12 h 30



LE CHIFFRE 7 507 kg



Une fois de plus, les écoles de la CCPN ont participé à la collecte de bouillons et pulvérisé le tonnage de l'année dernière établi à 6 271 kg. Mention spéciale pour le groupe scolaire Pierre-Ernst de Carling qui, pour la 3^e année consécutive, monte sur la 1^{re} marche du podium dans la catégorie supérieure à 150 élèves avec 908,65 kg.

à 15 heures », poursuit le directeur. À mettre également au crédit de cette saison estivale exceptionnelle, le travail du personnel. « Nous avons préparé très tôt l'été et ce, dès le mois de mars. À partir du 19 juin, notre service technique était sur le pont dès 6 heures du matin pour préparer les bassins, les abords de la piscine et la pelouse afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions de 10 heures à 19 heures. De la même façon, d'autres équipes intervenaient dès la fin de l'après-midi pour prêter main-forte à l'équipe du lendemain. Dans ce cadre, nous avons pu compter sur l'apport de saisonniers motivés, au total 52 à temps partiel. » Résultat : 31 000 entrées, soit presque aussi bien que le record établi en 2013 (36 000). Alors, en route pour un nouveau pic en 2016 ? Les paris sont ouverts.

*Une initiative du conseil départemental de la Moselle développé en partenariat avec la communauté de communes, à destination des jeunes âgés de 11 à 17 ans.

**Football sur gazon, variante du beach soccer.

Des actions pour tous les habitants

Conduit par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, le Contrat de Ville vise à assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et améliorer les conditions de vie des habitants. Illustration du propos sur le Pays Naborien qui a pris la compétence en janvier dernier.

Le 2 juillet dernier, la communauté de communes du Pays Naborien a signé son nouveau Contrat de Ville. Un contrat qui se substitue au contrat urbain de cohésion sociale et qui engage jusqu'en 2020, 23 signataires dont l'État, la communauté de communes, les villes de Folschviller et de Valmont, le conseil départemental de la Moselle, la CAF, la Région Lorraine et les bailleurs sociaux, dans une politique publique concertée en faveur des quartiers qui rencontrent le plus de difficultés socio-économiques. Sur le territoire du Pays Naborien, deux quartiers sont concernés : Carrière Wenheck à Saint-Avold et le Furst à Folschviller-Valmont. Des quartiers prioritaires, les QPV*, qui ont été identifiés sur deux critères : la densité de population au sein de la com-



André Wojciechowski et Gabriel Muller, respectivement maire de Saint-Avold et de Folschviller, ont signé le nouveau Contrat de Ville le 2 juillet 2015.

munauté urbaine et le revenu médian des familles. En l'occurrence 3 310 habitants et 9 800 € de revenu médian pour le quartier Carrière Wenheck ainsi que 1 440 habitants et 10 400 € pour celui du quartier Furst. Le contrat qui a pour objectif de réduire les inégalités qui existent entre les quartiers concernés et le reste du territoire du Pays Naborien, a fait l'objet d'un travail préalable d'un an de diagnostic entre l'ensemble des parte-

naires et les habitants. Et ce, afin de dégager des orientations dans des domaines particuliers. Des orientations qui sont au nombre de trois : la cohésion sociale, l'insertion professionnelle et le développement économique ainsi que le cadre de vie et le renouvellement urbain. Le tout avec des axes transversaux dans ces mêmes volets, à savoir la lutte contre les discriminations, l'égalité homme-femme et la jeunesse.

Le contrat de ville prévoit d'accorder une place centrale aux habitants à travers le Conseil citoyen.

Actions globales

Dans le cadre de la politique de la ville, les structures associatives engagent des actions sur chacun des volets cités précédemment. Des actions qui ont d'ores et déjà été menées en 2015 sur les deux quartiers. Comme l'action «*Allez les filles*» engagée depuis le mois d'août, dédiée à

une dizaine de jeunes filles de moins de 26 ans et qui leur permet de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. À cela s'ajoutent une action éducative menée dans les écoles avec le CMSEA** mais aussi l'aide aux devoirs en lien avec le centre social Marcel-Martin ou la constitution d'un fonds de participation habitants qui a permis d'offrir aux enfants des écoles des quartiers des séances de cinéma. Mais la politique de la ville n'est pas seulement dirigée envers les habitants des QPV mais vers tous ceux du territoire. En effet, les initiatives sont globales comme en témoignent d'autres actions sur les conduites à risque par exemple (alcool, jeux vidéos, drogue) du service en amont du CMSEA ou d'autres qui émanent de la maison de la justice et du droit (MJD).

Espace de propositions et d'initiatives

Le Contrat de Ville prévoit également de faire une place centrale aux habitants et aux acteurs locaux. Des conseils qui ont, selon le document diffusé par le ministère de la Ville, vocation à « *garantir la place des habitants dans toutes les instances du pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants* ». Fixés par arrêtés préfectoraux et divisés en deux collèges (habitants et acteurs sociaux***), les deux conseils citoyens ont fait l'objet d'appels à candidature et permis de tirer au sort, dans le respect de la parité, des membres appelés à donner leur avis et faire des propositions sur toutes les actions mises en place dans le cadre du Contrat de Ville. À ce titre, les représentants du conseil citoyen sont invités à participer à toutes les réunions de pilotage du Contrat de Ville, aux côtés du préfet, des maires et des présidents des collectivités territoriales. Pour 2016, l'État indiquera la direction à suivre qui fera vraisemblablement la part belle aux actions en matière d'emploi.

*Quartiers politique de la ville.

**Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.

***Associations, commerçants, dirigeants d'entreprises, etc.

OPAH

57 dossiers instruits



L'opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) menée sur le territoire depuis le 1^{er} janvier 2014 et dédiée aux propriétaires occupants et bailleurs, s'applique à des constructions de plus de quinze ans. Elle s'appuie sur trois critères fondamentaux : la réhabilitation de logements dégradés voire insalubres, la lutte contre la précarité énergétique ainsi que l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées. Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser directement en communauté de communes où les conseillers du Centre d'amélioration du logement en Moselle (Calm) tiennent une permanence le 1^{er} lundi et le 3^e vendredi de chaque mois entre 10 heures et 12 heures au 10/12, rue du Général de Gaulle à Saint-Avold.

LE CHIFFRE

935 326 €

C'est la somme totale consacrée aux travaux de l'OPAH sur le Pays Naborien. Travaux notamment assurés par de nombreuses entreprises locales.

Des résultats encourageants



Fotolia.com

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour recycler et valoriser au maximum les déchets, la communauté de communes du Pays Naborien teste depuis un an, de nouvelles modalités de collecte des encombrants. À savoir, une collecte sur appel. L'utilisateur peut ainsi composer le 0 800 400 402 et indiquer le type d'encombrant dont il veut se débarrasser. C'est de cette façon qu'à procédé Mme Cohen-Solal résidente à Valmont. « *Ce service est très intéressant. En effet, je n'ai qu'une petite voiture et il m'est difficile de déplacer des choses trop lourdes toute seule. Ainsi, j'ai eu la possibilité de me débarrasser de ma vieille machine à laver très récemment.* »

Au vu des résultats encourageants, l'expérience a été étendue aux communes de Lachambre et Altviller depuis le mois d'octobre, Porcellette en novembre ainsi que Folschviller et Diesen en décembre.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Des lots en 2015 et des annonces pour 2016



Le 24 novembre 2015, André Wojciechowski, président de la communauté de communes du Pays Naborien, Claude Schæfer, vice-président en charge des Transports et Laurent Dartoy, responsable du réseau Transavold, ont effectué la remise des quinze lots aux heureux gagnants du concours intitulé «Vous avez le pouvoir de lutter contre le changement climatique». Au cours de cette

cérémonie, le président en a profité pour annoncer la mise en place d'un système d'informations embarqué dans les bus, la création au mois de janvier d'un nouveau guide transport pour une meilleure compréhension du réseau ainsi que la mise en service, également au début de l'année 2016, d'un parking de covoiturage à l'entrée de Saint-Avold avec correspondance ligne 2 du réseau Transavold.

Les engagements ont été tenus

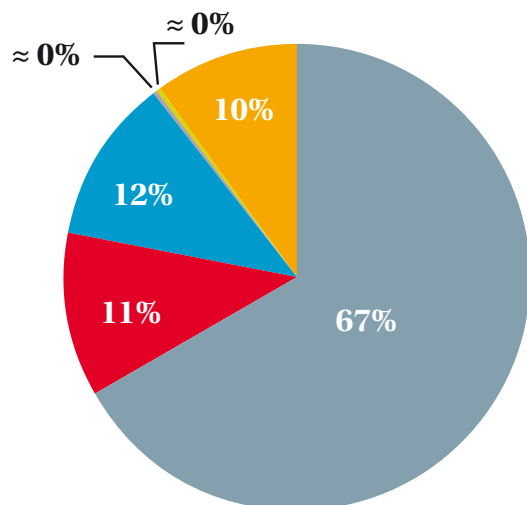
2014 et 2015 ont été des exercices budgétaires particulièrement importants pour la communauté de communes du Pays Naborien avec la concrétisation de projets structurants.

Pour mémoire, le compte administratif correspond à la clôture de l'exercice et enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées dans l'année. C'est un élément fondamental dans l'analyse des finances de la collectivité puisqu'il permet de constater l'exécution du budget et de mesurer l'adéquation des résultats aux objectifs fixés. Le moins que l'on puisse dire, c'est que toutes les grandes orientations engagées dans le compte administratif 2014 du Pays Naborien, ont toutes été menées à bien. En effet, étaient inscrits au programme les projets suivants : les travaux liés au complexe nautique (rénovation du grand bassin, installation de bureaux et



Le solde de l'extension de l'atelier relais a été réglé cette année par le Pays Naborien.

réfection de façades) pour un montant de 800 000 €, le haut débit sur le territoire (environ 2,7 M€), le parking de covoiturage (*lire en page 6*), le solde des aménagements de la gare routière (102 370,60 €) ainsi que ceux de l'hôtel d'entreprises et de l'extension de l'atelier relais pour un total de 2,1 M€. Les promesses ont été tenues.



Compte administratif 2014

- Atténuations de produits
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

LA CHANCE TRANSFRONTALIÈRE

Wer will, der kann*

La communauté de communes du Pays Naborien est au cœur de l'Europe. Une situation géographique idéale pour qui souhaite développer ses talents au-delà de nos frontières. Entre la maison ouverte des services pour l'Allemagne, une ligne de transport accessible outre-Rhin et l'apprentissage de la langue de Goethe, la communauté de communes fait feu de tout bois. Explications.

Ce n'est un secret pour personne. L'Allemagne constitue aujourd'hui une véritable terre d'opportunités, notamment pour les générations futures. Le marché du travail connaît une situation florissante avec un taux de chômage historiquement bas. Outre-Rhin, les entreprises ne se privent pas non plus de recruter des talents venus d'autres pays européens. En tant que département frontalier, la Moselle multiplie logiquement les initiatives avec son voisin allemand. De fait, la communauté de communes du Pays Naborien s'est engagée dans une politique d'anticipation, au même titre que ses homologues que sont les communautés d'agglomération Forbach Porte de France, communautés de communes de Freyding-Merlebach et celle du Warndt. Car anticiper, c'est d'abord intéresser les jeunes générations à l'apprentissage de la langue allemande. En octobre dernier, un projet élaboré en partenariat avec l'Éducation nationale, a été lancé. Il vise à mettre en place un programme expérimental et ambitieux, spécifique au Val de Rosselle, concernant l'apprentissage intensif d'un allemand de communication en lien avec le monde économique, à destination d'écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'à destination des collèges.



Le Républicain Lorrain

Pour que d'ici 2018, 10 % des élèves de la maternelle au collège puissent bénéficier de parcours éducatifs continus et évolutifs favorisant l'apprentissage de l'allemand afin d'optimiser l'employabilité des jeunes populations confrontées au marché de l'emploi transfrontalier.

Apprentissage ludique

Sur le territoire du Pays Naborien, nous l'avons bien compris. Aloyse Laurent, maire de Lachambre et vice-président, animateur de la commission transfrontalière de la communauté de communes en témoigne. « Pour l'instant, nous n'avons qu'un seul RPI** concerné sur le territoire, à savoir celui de Lachambre/Altwiller. Nos jeunes élèves s'initient dès la maternelle et ce, 3 heures par semaine, à l'apprentissage de la langue du voisin. Les mairies de Valmont et Carling sont d'ores et déjà prêtes à nous rejoindre dans le dispositif. » Un apprentissage qui ne se veut pas rébarbatif mais plutôt ludique avec la découverte de la tradition de la Schultüte (cornet de

carton ou plastique plein de bonbons, crayons, jouets et d'autres surprises offert par les parents aux enfants pour marquer leur entrée à l'école primaire en Allemagne) ou du théâtre de marionnettes Kiepenkasper. Pour ce premier volet du programme d'accompagnement, la communauté de communes s'est engagée à hauteur de 7 000 €. Le projet permet aussi aux enseignants du 1^{er} et 2nd degré d'accéder à des ressources numériques en langue allemande. Une présentation officielle de cette plate-forme devrait d'ailleurs se faire lors de la journée franco-allemande le 22 janvier 2016. « À noter que ce premier volet en annonce d'autres. Comme par exemple, avoir la possibilité dans nos écoles françaises, de disposer de locuteurs natifs ou assistants éducatifs de langue allemande, chargés d'enseigner en langue allemande dans les classes bilingues. Mais nous n'en sommes pas encore là », conclut avec le sourire Aloyse Laurent.

**Vouloir, c'est pouvoir.

**Regroupement pédagogique intercommunal.

Zoom sur...

La ligne de bus transfrontalière MS



Grâce à un travail en commun de tous les partenaires concernés de part et d'autre sous l'égide de l'Eurodistrict SaarMoselle (communauté de communes du Pays Naborien et de Freyming-Merlebach, communauté d'agglomération Forbach Porte de France, le conseil départemental de la Moselle et le Land de Sarre), la ligne de bus transfrontalière MS a été reconduite jusqu'au 1^{er} septembre 2017, soit une prolongation de deux années supplémentaires. Il y a toujours deux arrêts sur le Pays Naborien (gare routière et Moulin-Neuf) tandis que sur la période 2014-2015, pas moins de 17 600 voyages y ont été effectués.

3 QUESTIONS À CÉLINE LAFORSCH, DIRECTRICE DE LA MOSA

« Un centre d'information et d'accompagnement pour les questions transfrontalières »

Ouverte depuis le 15 juillet dernier, la maison ouverte des services sur l'Allemagne a été initié par quatre intercommunalités dont celle du Pays Naborien. Entretien avec Céline Laforsch.

Comment est né ce projet de MOSA ?

C'est un projet initié par le Conseil départemental de la Moselle, en partenariat avec les intercommunalités du Scot Val de Rosselle, à savoir les communautés de communes du Pays Naborien, du Warndt, de Freyming-Merlebach et de la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France.

Quels sont les objectifs de cette Maison ouverte des services pour l'Allemagne ?

La MOSA est un centre d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les questions transfrontalières au service des habitants et des entreprises transfrontalières. Nous rassemblons toutes les informations qui existent dans le domaine du transfrontalier en rapport avec la recherche d'emploi, avec les statuts du travailleur transfrontalier et en termes d'accompagnement avec les institutions allemandes. Nous les informons également sur la formation, l'apprentissage transfrontalier mis en place l'année dernière, les études franco-allemandes ou les programmes Erasmus. On essaye vraiment de rassembler en un lieu ouvert tout ce



qui existe comme informations, soit pour leur donner une réponse directe, soit pour les réorienter vers le bon interlocuteur.

Quelles sont les perspectives de la MOSA ?

Nous envisageons de développer la MOSA en direction des entreprises. Il va falloir identifier s'il y a un besoin, puis ce qui existe comme possibilités d'offres à destination des entreprises, en termes de coopération par exemple. Ce sont des missions que nous souhaitons développer en lien avec les structures de développement économique existantes de part et d'autre de la frontière.

ALTVILLER

Une commune qui se transforme pas à pas

La plus petite commune du Pays Naborien n'est pas la moins active du territoire, loin s'en faut. Le point avec son maire, Jean-Jacques Ballèvre, également vice-président en charge du développement rural, des études de chemin de randonnée, des pistes cyclables et du tourisme.

Depuis 2011, la commune d'Altviller ne cesse d'évoluer. Par petites touches, certes mais elle évolue bien. Notamment en termes d'économie d'énergie sur les bâtiments, l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. « *Nous nous sommes occupés de la réfection du foyer, entrepris l'extension de la salle d'éveil à l'école, également remplacé toutes les menuiseries dans ce même établissement scolaire sans oublier le projet de jardin pédagogique* », souligne Jean-Jacques Ballèvre, le maire de la commune. Un jardin pédagogique élaboré par l'architecte Eiselé, en concertation avec l'équipe municipale et les enseignantes. « *Un projet qui va permettre aux élèves de découvrir la diversité des plantations existantes et d'apprendre à s'en occuper. Une quinzaine de bacs a été aménagée.* »

En 2016, la commune s'attèlera à l'aménagement de son nouveau local technique. La mairie a fait l'acquisition d'une maison à un particulier. Une enveloppe de 270 000 € sera consacrée au projet qui accueillera au rez-de-chaussée un atelier dépôt de 131 m² pour les services communaux ainsi qu'un bureau pour l'agent technique. À l'étage, deux appartements de 76 m² seront également créés. « *Le projet nous permettra de centraliser nos machines dans un seul et même lieu* », poursuit le maire.



Objectif maillage

Côté communauté de communes, le vice-président s'active aussi sur les chemins de randonnée. « *Cette année, nous avons amélioré le chemin de la Pierre Tournante en procédant à de petits travaux sur une portion de 130 mètres. Par ailleurs, le 22 octobre dernier, l'Office national des forêts a confirmé son autorisation quant au balisage du chemin de randonnée à Porcellette. Dans ce cadre, nous travaillons avec le club vosgien sur ce sujet en agrandissant le chemin du Patrimoine par l'incorporation de la commune de Diesén.* » Histoire de mailler un peu plus sur le territoire, un objectif majeur qui sera sur la table en 2016. « *Un chemin est en cours d'élaboration à Carling. Nous sommes en pourparlers avec la SNCF afin de reprendre un passage qui nous permettrait de finaliser, d'un côté, un raccordement avec Diesén et Porcellette et de l'autre, d'aller jusqu'à L'Hôpital voire le quartier Jeanne d'Arc.* » Un gros travail en perspective.

L'HÔPITAL

« Il faut aller plus loin »

Vice-président en charge du développement économique à la communauté de communes, Gilbert Weber, le maire de L'Hôpital dresse l'état des lieux des réalisations effectuées dans sa commune en 2015 et nous livre ses premières impressions sur les effets de la Loi NOTRe sur le territoire.

Lorsqu'en l'espace de quatre ans, les dotations de l'État passent de 1,2 M€ à 600 000 €, il s'agit de gérer au plus juste. C'est justement ce qu'essaye de faire au quotidien Gilbert Weber dans sa commune de L'Hôpital forte de 5 500 habitants. « Nous avons tout juste les moyens de fonctionner et la part d'investissement est donc logiquement réduite à une peau de chagrin », indique-t-il d'emblée. Néanmoins, l'Hôpital a tout de même réussi à réaliser cette année un parking aérien de 12 places à la cité Bois-Richard – « avec 95 000 € de subventions du conseil départemental » – à inaugurer deux bassins d'orage et de dépollution (pour un montant total de 3 M€ dont 500 000 € de subventions du syndicat des eaux usées de Lauterbach) et à apporter une aide à la maison d'accueil maternelle, une initiative privée. « En 2016, nous avons l'intention de créer une maison d'accueil maternelle transfrontalière qui aura une capacité d'accueil de 40 enfants. Les travaux d'un montant prévisionnel de 2 M€ débiteront au premier semestre 2016 », poursuit le maire.

Vers un changement de statut

Le développement économique est aussi l'apanage de Gilbert Weber sur le territoire. « L'ancien site de Vernejoul, plus connu sous le patronyme de Composite Park, connaît un accroissement sans précédent (lire page 4). Sur les autres parcs d'activités communautaires, il nous reste encore quelques parcelles disponibles

même si cela tend à se restreindre. » À savoir 17 ha à Valmont, 6 ha à l'Europort mais aussi 40 ha sur l'ancien parc à charbon de Diesen où « il y a un projet photovoltaïque qui a dû mal à aboutir », la zone du Grunhof qui reste en attente de projets tandis que sur la VAC*, un grand projet permettant la création de 80 emplois dans le domaine de l'automobile, est en voie de finalisation. Un aboutissement que l'on entrevoit également au sein même des contours du

territoire. En effet, les nouvelles dispositions de la loi NOTRe ont abouti à une esquisse de schéma départemental qui prévoit notamment un projet de fusion entre la communauté de communes du Pays Naborien et la communauté de communes du Centre Mosellan. Soit une nouvelle dimension à hauteur des futurs enjeux de demain et qui pourrait placer cette future communauté à hauteur de celles de Forbach et Sarreguemines.

*Vente au Carreau.



Fotoia.com/highwaystarz

JOYEUSES FÊTES

*Le président et toute l'équipe
de la Communauté de Communes
du Pays Naborien vous
adressent leurs meilleurs vœux
à l'occasion des fêtes de fin d'année !*